



REPUBLIQUE

Envoyé en préfecture le 08/04/2024
Reçu en préfecture le 10/04/2024
Publié le
ID : 077-217704949-20240328-DELIB2024_015-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation 19/03/2024	Le vingt huit mars deux mille vingt-quatre à vingt heures trente,
Date d'affichage 28/03/2024	Le Conseil municipal s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Alain MOMON, Maire.
Nombre de conseillers : En exercice.....23 Présents.....16 Votants.....21	<p>Etaient présents(es) : Alain MOMON, Daniel DESSOGNE, Brigitte GOUYON, Clément ROCU, Olivier BEUDAERT, Daniel PIGNOT, Eric SAINT SEBASTIEN, Elisabeth FRONTIN, Bernadette CAPDEVILLE, Michel DOYEN, Josiane PACHOLSKI, Nicolas POUZET, Régine BRIOIS-BRAUN, Pascale PALARD, Valérie BOCQUEL et Nassima VIGUIER formant la majorité des membres en exercice.</p> <p>Absents excusés avec procuration : Geneviève DARGNAT pouvoir à Josiane PACHOLSKI Hermann TYNDAL pouvoir à Bernadette CAPDEVILLE Maud THOURY pouvoir à Daniel DESSOGNE Alain GUYONNET pouvoir à Michel DOYEN Sébastien DERREUMAUX à Clément ROCU</p> <p>Absent(s) : Sébastien PELLERIN et Gerty EMBOULÉ</p>
Réf : 2024-015 Objet : Affectation des résultats 2023 sur BP 2024 Le Maire certifie que la présente délibération a été déposée en Sous-Préfecture de Fontainebleau au titre du contrôle de la légalité le 02/04/2024 et qu'elle a été rendue exécutoire le 02/04/2024 Le Maire, A. MOMON	Secrétaire de séance : Valérie BOCQUEL

Réf : 2024-015- Affectation des résultats 2023 sur BP 2024

Après approbation du compte de gestion 2023,
Après approbation du compte administratif 2023,
Après approbation des restes à réaliser 2023,

Entendu Monsieur le Maire,

- Enoncer à l'assemblée délibérante, les résultats de l'exercice de 2023 qui seront reportés au BP 2024 :

		Dépenses	Recettes	Résultats
	Sect. Fonctionnement	2 920 454,90 €	3 919 889,43 €	999 434,53 €
Réalisation de l'exercice 2023				
	Sect. Investissement	1 240 623,87 €	645 997,64 €	- 594 626,23 €
Reports des résultats de l'exercice 2022	Sect. Fonctionnement		2 988 892,21 €	2 988 892,21 €
	Sect. Investissement	286 990,26 €		- 286 990,26 €
	Sect. Fonctionnement	2 920 454,90 €	6 908 781,64 €	3 988 326,74 €
Résultats Exercice 2023				
	Sect. Investissement	1 527 614,13 €	645 997,64 €	- 881 616,49 €
Restes à réaliser 2023 à reporter sur 2024	Sect. Fonctionnement			
	Sect. Investissement	134 763,47 €	505 379,69 €	370 616,22 €
Résultats Globaux Exercice 2023	Sect. Fonctionnement	2 920 454,90 €	6 908 781,64 €	3 988 326,74 €
	Sect. Investissement	1 662 377,60 €	1 151 377,33 €	- 511 000,27 €
		Dépenses	Recettes	
Affectation des résultats sur le budget 2024				
Section de fonctionnement				
Compte 002 - Recettes	Sect. Fonctionnement		3 477 326,47 €	
Section d'investissement				
Compte 1068 - affectation	Sect. Investissement		511 000,27 €	
Compte 001- Déficit 2023	Sect. Investissement	881 616,49 €		
Report des Restes à Réaliser	Sect. Investissement	134 763,47 €	505 379,69 €	

Le Conseil municipal, à l'unanimité, adopte cette délibération.

EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DES DELIBERATIONS
A VERNOU-LA CELLE SUR SEINE, le 28 mars 2024

Le Maire, **Alain MON**

Secrétaire de séance **Valérie BOCQUEL**


